

**Un dossier de demande
par action spécifique**

date limite de dépôt du dossier
le 25 octobre 2024.

Voici les 5 éléments clés pour réussir votre dossier de subvention :

- 1. Signer les pièces comptables indispensables (page 4, 5, 6, 9 et 10), pour certifier l'exactitude des informations financières contenues dans votre dossier,**
△ Page 9 - Budget prévisionnel : informations déterminantes pour la prise en compte de votre demande de subvention
- 2. Envoyer votre dossier finalisé, accompagné de toutes les pièces justificatives demandées en page 11, (Tout dossier non complet sera retourné à l'organisateur),**
- 3. S'assurer que votre document ne dépasse pas 10 Mo, sinon l'envoyer en plusieurs fois ou via une solution de transfert comme [We-transfert](#),**
- 4. S'assurer qu'un accusé de réception par mail avec un numéro de dossier vous soit envoyé confirmant la réception et l'étude de votre demande,**
- 5. Pour les manifestations sport-nature : envoyer par mail les tracés en format GPX à robin.cattet@ain.fr et servicedessports@ain.fr Objet : nom de votre structure + intitulé de la manifestation**



**Un dossier de demande
par action spécifique**
date limite de dépôt du dossier
le **25 octobre 2024**.

* Obligatoire.

Présentation de votre structure

Dénomination exacte conforme aux statuts *		Sigle (le cas échéant)	
Régime juridique <input type="checkbox"/> Association loi 1901 Autre		Numéro de SIRET* sans espaces ni marques Votre n° de SIRET peut avoir changé. Vérifiez-le sur le site insee.fr	
Adresse du siège social (conforme aux statuts). * Toutes les correspondances y seront adressées			
Téléphone	Courriel	Site internet	
Date de création	Date de la dernière déclaration (statuts, dirigeants)	Date de la dernière assemblée générale ordinaire	
Votre structure emploie-t-elle un ou plusieurs salariés ?			
<input type="checkbox"/> Non	Oui, Nbre	Et Nbre en équivalent temps plein	Nbre d'heures Nbre d'emplois aidés
Votre structure est-elle pour tout ou partie de ses activités assujettie à la TVA ou aux impôts commerciaux ?			
<input type="checkbox"/> Non	Oui, pour quelle part de ses activités %		
Votre structure dispose-t-elle d'un agrément administratif ?			
<input type="checkbox"/> Non	Oui, précisez le(s)quel(s)	Type d'agrément	Administration Date
		Type d'agrément	Administration Date
Nombre total d'adhérents		Montant de la cotisation de base	
Votre structure est-elle affiliée à une fédération ou fait-elle partie d'un réseau ?			
<input type="checkbox"/> Non	Oui, précisez le(s)quel(s)		
	Dénomination exacte de la fédération ou du réseau		

Les membres de votre structure (si vous êtes une collectivité, ne saisissez pas la colonne trésorier)

Président (ou Maire)	Trésorier	Personne chargée du dossier
Nom et Prénom *	Nom et Prénom *	Nom et Prénom *
Adresse	Adresse *	Adresse *
Téléphone *	Téléphone *	Téléphone *
Courriel *	Courriel *	Courriel *

Les moyens mis à disposition

	Origine de la mise à disposition (collectivité publique, partenaire)	Description
Personnel (nombre, fonction)		
Locaux (nature, surface)		
Matériels, avantages en nature		

Quel est l'**objet** de votre structure (selon les statuts) ? *

Résumez les **activités principales** *

Budget prévisionnel de l'association pour 2025 ou pour la période 2024-2025
Obligatoire pour toute demande de subvention

Charges		Produits	
60 - Achats		70 - ventes de produits, prestations	
Etudes, prestations de services		Marchandises	
Fournitures administratives		Prestations de services	
Eau, énergie		Autres (à préciser dans le champ ci-dessous)	
Entretien, petit équipement, autres			
61 - Services extérieurs		74 - subventions d'exploitation	
Location mobilière et immobilière		Union européenne (précisez le dispositif)	
Entretien et réparations			
Assurances		État (précisez le ministère)	
Documentation, divers			
62 - Autres services extérieurs		Région (précisez le dispositif)	
Rémunérations d'intermédiaires, honoraires			
Déplacements, missions et réceptions		Département de l'Ain (détaillez la ou les demandes)	
Frais postaux, télécommunications			
Services bancaires			
Publicité, publication		Autre(s) département(s)	
Autres			
63 - Impôts et taxes		Commune(s) et intercommunalité(s) (à détailler)	
Impôts et taxes sur les rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 - Frais de personnel		Autre(s)/divers (précisez le dispositif) ex. organismes sociaux	
Rémunérations			
Charges sociales			
Formation		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges		Cotisations	
65 - Autres charges de gestion courante		Dons	
		Participation aux activités	
66 - Charges financières (intérêts versés...)		Autofinancement (fonds propres apportés pour équilibrer le budget)	
		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
		Sur opération de gestion	
68 - Dotations aux amortissements		Sur exercices antérieurs	
Provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Total des charges		Total des produits	

Les montants des totaux doivent être équilibrés

Contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat (en équivalent rémunération)	
Mise à disposition gratuite de biens et services		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Prestations			
Total		Total	

Ce document budgétaire doit impérativement être signé et certifié conforme par le président et le trésorier.

Le Président,

Le Trésorier,

Compte de résultat de l'association pour 2023 ou pour la période 2023-2024
Obligatoire pour toute demande de subvention

Charges		Produits	
60 - Achats		70 - ventes de produits, prestations	
Etudes, prestations de services		Marchandises	
Fournitures administratives		Prestations de services	
Eau, énergie		Autres (précisez)	
Entretien, petit équipement, autres			
61 - Services extérieurs		74 - subventions d'exploitation	
Location mobilière et immobilière		Union européenne (précisez le dispositif)	
Entretien et réparations			
Assurances		État (précisez le ministère)	
Documentation, divers			
62 - Autres services extérieurs		Région (précisez le dispositif)	
Rémunérations d'intermédiaires, honoraires			
Déplacements, missions et réceptions		Département de l'Ain (détaillez la ou les demandes)	
Frais postaux, télécommunications			
Services bancaires			
Publicité, publication			
Autres		Autre(s) département(s)	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur les rémunérations		Commune(s) et intercommunalité(s) (à détailler)	
Autres impôts et taxes			
64 - Frais de personnel			
Rémunérations		Autre(s)/divers (précisez le dispositif) ex. organismes sociaux	
Charges sociales			
Formation			
Autres charges		75 - Autres produits de gestion courante	
65 - Autres charges de gestion courante		Cotisations	
66 - Charges financières (intérêts versés...)		Dons	
67 - Charges exceptionnelles		Participation aux activités	
68 - Dotations aux amortissements		76 - Produits financiers	
Provisions et engagements		77 - Produits exceptionnels	
		Sur opération de gestion	
		Sur exercices antérieurs	
		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Total des charges		Excédent(+)/déficit (-)	Total des produits

Les montants des totaux doivent être équilibrés

Contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat (en équivalent rémunération)	
Mise à disposition gratuite de biens et services		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Prestations			
Total		Total	

Ce document budgétaire doit impérativement être signé et certifié conforme par le président et le trésorier.

Le Président,

Le Trésorier,

Éléments de bilan de l'association pour 2024 ou pour la période 2023-2024
Obligatoire pour toute demande de subvention

Si vous disposez déjà d'un bilan, joignez-le sans renseigner cette page. Ne portez pas les centimes.

Exercice clos	Exercice précédent
---------------	--------------------

Total des avoirs en comptes courants bancaires à la date de clôture d'exercice *

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

Total des placements financiers (SICAV, comptes rémunérés) à la date de clôture d'exercice *

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

Actif		Passif	
Immobilisations incorporelles et corporelles		Fonds associatifs et réserves	
Frais d'établissement	<input type="text"/>	Fonds associatif sans droits de reprise	<input type="text"/>
Terrains, constructions	<input type="text"/>	Réserves (statutaires, contractuelles, réglementées)	<input type="text"/>
Matériels et outillages	<input type="text"/>	Report à nouveau	<input type="text"/>
Matériel bureau et informatique, mobilier	<input type="text"/>	Fonds associatif avec droit de reprise	<input type="text"/>
Fonds commercial	<input type="text"/>	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	<input type="text"/>
Concessions, brevets, licences, logiciels	<input type="text"/>	Subventions d'investissement	<input type="text"/>
		Provisions réglementées	<input type="text"/>
		Sous total	<input type="text"/>
Immobilisations financières		Provisions pour risques et charges	
Participations	<input type="text"/>	Provisions pour risques	<input type="text"/>
		Provisions pour charges	<input type="text"/>
		Sous total	<input type="text"/>
Sous total	<input type="text"/>	Fonds dédiés	
		Sur subventions de fonctionnement	<input type="text"/>
Stocks et en-cours		Sur autres ressources	<input type="text"/>
En-cours de production de services	<input type="text"/>	Sous total	<input type="text"/>
		Dettes financières	
		Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	<input type="text"/>
Créances d'exploitations et créances diverses		dont comptes bancaires créditeurs et concours bancaires courants	<input type="text"/>
Créances clients et comptes rattachés	<input type="text"/>	Emprunts de dettes financières diverses	<input type="text"/>
Autres créances	<input type="text"/>		
Valeurs mobilières de placement	<input type="text"/>	Dettes d'exploitation et dettes diverses	
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	<input type="text"/>
Disponibilités		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<input type="text"/>
Banques	<input type="text"/>	Dettes fiscales et sociales	<input type="text"/>
Caisse	<input type="text"/>	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	<input type="text"/>
		Produits constatés d'avance	<input type="text"/>
Charges constatées d'avance	<input type="text"/>		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	<input type="text"/>	Sous total	<input type="text"/>
Sous total	<input type="text"/>	Sous total	<input type="text"/>
Total de l'actif	<input type="text"/>	Total du passif	<input type="text"/>

Les montants des totaux doivent être équilibrés

Ce document budgétaire doit impérativement être signé et certifié conforme par le président et le trésorier.

Le Président,

Le Trésorier,

Précisions sur l'action pour laquelle vous sollicitez une subvention

Intitulé de l'action *																	
Résumé																	
Année de la 1ère édition		Périodicité		Date ou période													
Lieu																	
Niveau de la manifestation - précisez s'il s'agit d'une compétition, championnat ou manifestation sportive*																	
<input type="checkbox"/> Compétition internationale fortement médiatisée		<input type="checkbox"/> Championnat régional		<input type="checkbox"/> Manifestation ayant un intérêt départemental fort													
<input type="checkbox"/> Compétition internationale inscrite à un calendrier		<input type="checkbox"/> Championnat départemental		<input type="checkbox"/> Manifestation festive													
<input type="checkbox"/> Championnat / Coupe du Monde, d'Europe, de France		<input type="checkbox"/> Manche qualificative Coupe de France		<input type="checkbox"/> Manifestation sport nature													
Presse locale		Presse spécialisée		Chaîne de télévision													
Adresse du site internet		Réseaux sociaux															
Catégories des participants / niveau - précisez																	
Nombre		<input type="checkbox"/> Masculin		<input type="checkbox"/> Féminin		<input type="checkbox"/> Mixte											
		<input type="checkbox"/> jeunes		<input type="checkbox"/> Benjamins		<input type="checkbox"/> Minimes		<input type="checkbox"/> Cadets		<input type="checkbox"/> Juniors		<input type="checkbox"/> Seniors		<input type="checkbox"/> Vétérans			
Inscription / participation financière (hébergement, restauration) *						Origines géographiques (s'il s'agit d'une compétition internationale)											
<input type="checkbox"/> Gratuite		Payante :		le prix		Nationalités											
Spectateurs - précisez						Bénévoles - précisez											
Nombre attendu *		Droits d'entrée *		Le prix		Nombre de bénévoles sur la manifestation											
<input type="checkbox"/> Gratuite		Payante															
Subvention(s) sollicitée(s) à d'autres collectivités publiques ou organismes																	
Autre(s) département(s)				€		Commune(s) ou intercommunalité(s)				€		Partenaire(s) privé(s)				€	
Besoin auquel la subvention sollicitée sera affectée - précisez																	
Montant de la subvention sollicitée *																	
												€					

Vous pouvez joindre à votre dossier tout document jugé utile à son étude ou permettant de l'enrichir (plaquette, dossier de présentation, affiches, dépliants...).

Les actions de développement durable

Entre juillet et août 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Paris 2024 seront les premiers Jeux à contribution positive pour le climat.

L'Ain a choisi de rejoindre le [label "Terre de Jeux 2024"](#) et s'engage pour des manifestations sportives **plus respectueuses de l'environnement** dans l'esprit de la [charte des 15 engagements écoresponsables](#) de WWF et du Ministère chargé des sports.

4 Critères d'éligibilité :

1- Se dérouler sur le territoire départemental (en totalité ou partiellement)

2- un minimum de 150 participants seulement pour les manifestations sports nature : le Vélo / VTT, l'escalade, la spéléologie, le canyoning, le trail, la randonnée à cheval, les sports d'orientation, le ski alpin et le ski nordique, la voile et l'aviron, la plongée, le canoë – kayak, le vol libre)

3- Respecter les sites naturels, garantir la protection des milieux et des ressources (prise en compte du dérangement de la faune, du piétinement de la flore et de l'érosion des milieux naturels dans l'organisation des épreuves) :

inscription au [Plan Sport Nature 01](#) (PDESI) Lien : www.ain.fr/sport-pleine-nature/

Labelliser [Espace Naturel Sensible](#) (ENS) Lien : www.ain.fr/sortie-nature-visitez-sites-naturels-incontournables-ain/

inscription au [Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée](#) (PDIPR) pour les sports en itinérance
Lien : departement-ain.opendata.arcgis.com/datasets/pdipr-itineraire

4- Mettre en place les 5 actions développement durable ci dessous

La restauration, le ravitaillement ou la buvette proposent des produits locaux, précisez :

Incitations à l'utilisation du covoiturage et/ou présence de navettes et/ou transports en commun pour se rendre sur l'évènement, précisez :

Limitation des déchets liés à la logistique, aux participants et au public (réduction à la source des déchets et tri des ordures ménagères produites par l'évènement), précisez :

Favoriser une accessibilité à l'évènement pour tous et faciliter l'accès des personnes handicapées à la manifestation (équipements sur le site, signalétique...), précisez :

Communication responsable qui favorise la sensibilisation à l'écoresponsabilité (promotion de l'éducation à l'environnement au sein de l'évènement, stands dédiés, animations...), précisez :

Vous pouvez joindre à votre dossier tout document jugé utile à son étude ou permettant de l'enrichir (plaquette, dossier de présentation, affiches, dépliants...).

Besoin d'aide ou de précision sur l'aide aux manifestations de sports de nature ?

contactez par mail : robin.cattet@ain.fr

Budget prévisionnel 2024 de la manifestation

Obligatoire pour toute demande de subvention

Rappel du nom de votre structure *

Rappel de l'intitulé de la manifestation *

--	--

Charges	réalisé 2023	BP 2024	Produits	réalisé 2023	BP 2024
60- Hébergement			Ventes de produits, prestations		
des bénévoles			Billetterie		
des officiels /jury			Buvettes et restauration		
des participants			Inscriptions des participants		
60- Restauration			Autres (précisez)		
des bénévoles					
des officiels /jury			Subventions et aides		
des participants			Union européenne (précisez le dispositif)		
60- Achat marchandises					
Nourritures et boissons revendus			État (précisez le ministère)		
Nourritures et boissons non revendus					
Autres			Région (précisez le dispositif)		
61- Logistique et matériel					
Location matériel			Département de l'Ain (détaillez la ou les demandes)		
Location salle					
62- Frais des officiels / Jury			Commune(s)		
hors restauration ou hébergement					
62- Récompenses / prix			Intercommunalité(s) (à détailler)		
62- Sécurité / secours					
62- Assurances			Autres aides publiques (à détailler)		
62- Communication					
62- Animations			Fédération, comité ou ligue hors contribution en nature (à détailler)		
64- Déplacement et rémunération du personnel					
			Organismes privés hors contribution en nature (à détailler)		
64- Frais d'organisation (déplacement, poste et fournitures)					
64- Droits d'inscription au calendrier fédéral			Dons		
64- Préservation de l'environnement			Apport en fonds propres (réserves)		
			Report à nouveau (si excédent antérieur)		
Total des charges			Total des produits		

Excédent(+)/déficit (-) réel **Le montant du BP doit être équilibré**

Ne pas oublier
de saisir les montants des contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature, précisez le type :	
Locaux / matériels	<input style="width: 50%;" type="text"/>
Prestations	<input style="width: 50%;" type="text"/>
Personnels bénévoles	<input style="width: 50%;" type="text"/>
Total	<input style="width: 50%;" type="text"/>

Ce document budgétaire doit impérativement être signé et certifié conforme par le président et le trésorier.

Le Président,

Le Trésorier,

Engagement Obligatoire pour toute demande de subvention

Nous soussignés _____, Président
Nom et prénom du Président

et _____, Trésorier
Nom et prénom du Trésorier

- sollicitons une subvention du Département de l'Ain au nom de _____
Nom de l'association
- nous engageons à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention, notamment :
 - à justifier de l'emploi des fonds versés par la transmission d'un compte-rendu d'activité et des comptes annuels dans les six mois suivant la fin de l'exercice au titre duquel l'aide a été attribuée,
 - à tenir à la disposition des personnes habilitées par le Département les livres et pièces comptables,
 - à informer le Département de toute modification touchant les statuts, la composition du bureau, la domiciliation bancaire de l'association,
 - à faire figurer la mention « Avec le soutien du Département de l'Ain » et le logo du Département sur l'ensemble des documents papiers et numériques (newsletter, site, pages et réseaux sociaux,...) de votre structure.
- déclarons que l'association est en règle au regard de l'ensemble de la réglementation applicable à son activité, des déclarations sociales et fiscales, et à jour des cotisations afférentes ;
- déclarons que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
- certifions exactes les informations contenues dans le présent dossier.

Fait le _____ à _____

Ce document doit impérativement être signé et certifié conforme par le président et le trésorier.

Le Président,

Le Trésorier,

Informations sur les subventions départementales

Une subvention est une libéralité relevant de l'appréciation souveraine de l'organe délibérant de la collectivité ; son attribution comme son renouvellement n'ont aucun caractère automatique. D'une manière générale, l'attention des responsables d'associations est appelée sur les demandes d'un niveau manifestement excessif, qui n'auraient aucune chance d'être agréées par le Département, compte tenu des contraintes budgétaires auxquelles il est soumis. L'attribution et le versement d'une subvention publique entraînent pour le bénéficiaire certaines obligations, telles que rendre compte de l'emploi des fonds versés et se soumettre au contrôle éventuel des délégués de la collectivité locale, conformément aux dispositions de l'article L 1611-4 du code général des collectivités territoriales. Si le Département le juge utile, et en tout état de cause si la subvention attribuée excède 23 000 €, une convention sera conclue entre le Département et le bénéficiaire.

Le Département de l'Ain a mis en œuvre un traitement de données à caractère personnel au sens de l'article 2 du règlement général à la protection des données du 27 avril 2016 (RGPD) destiné à disposer d'une ressource sur le secteur sportif départemental. Conformément à l'article 13 de ce règlement, vous êtes informé(e) que :

- 1/ Le traitement porte sur les données à caractère personnel suivantes : nom et prénom du représentant juridique ; nom, prénom, téléphone et courriel du président et de la personne en charge du dossier ; nom, prénom, statut, diplôme.
- 2/ Les données collectées sont accessibles : au Président du Conseil départemental, responsable du traitement, et aux conseillers départementaux, aux agents du service de la Direction des sports et du Service des finances du Département.
- 3/ Les données collectées sont conservées dans le cadre de ce traitement 10 années, à la suite de quoi elles seront archivées, pré-archivées ou détruites ;
- 4/ Vous pouvez accéder aux données vous concernant contenues dans ce traitement, en obtenir la rectification en cas d'erreur et d'effacement au terme du délai fixé au point 3 en adressant une demande au délégué à la protection des données :
 - Par courrier électronique : dpo@ain.fr
 - Par courrier postal : Monsieur le délégué à la protection des données du Département de l'Ain- DAMP/SJD 10, rue du Pavé d'Amour - 01000 Bourg-en-Bresse
- 5/ Si vous estimez que ce traitement porte atteinte à vos droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale à l'informatique et aux libertés :
 - Par courrier postal : CNIL- 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07 - Sur internet : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

Pièces à joindre à ce dossier
Obligatoire pour toute demande de subvention

- Un courrier adressé au Président du Conseil départemental de l'Ain, sollicitant l'attribution d'une subvention
- Les statuts régulièrement déclarés, le récépissé de déclaration de l'association délivré par la Préfecture.
Pour une demande de renouvellement de subvention, ne joignez les statuts que s'ils ont été modifiés et le récépissé correspondant.
- La liste des personnes chargées de l'administration de l'association (bureau, conseil d'administration).
Pour une demande de renouvellement de subvention, ne joignez cette liste que si elle a été modifiée, avec le récépissé correspondant.
- Le procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire et des éventuelles assemblées générales extraordinaires intervenues durant les douze derniers mois.
- Le compte-rendu de la saison écoulée ou à défaut de l'année n-1.
- Le projet pluriannuel de l'association, le cas échéant.
- Un relevé d'identité bancaire aux normes SEPA (codes IBAN et BIC).
- Pour les manifestations sport de nature : le tracé au format GPX à envoyer par mail à robin.cattet@ain.fr

A qui adresser le dossier ?
Les dates limites de dépôt de dossier

Domaines	Adresse postale	Plus d'informations	Date limite
Sport	M. le Président du Conseil départemental de l'Ain Direction générale Adjointe éducation, jeunesse, sports et culture 45, avenue Alsace-Lorraine BP 10114 01003 BOURG-EN-BRESSE Cedex	Site de la Madeleine 13 avenue de la Victoire - Bourg-en-Bresse 04 37 62 17 13 servicedessports@ain.fr	15 octobre 2023

Rappel :

1- Dépenses éligibles sont celles incombant directement aux organisateurs

2- Dépenses non éligibles :

- Les mises à disposition et les valorisations,
- Les primes et récompenses financières,
- Les frais de restauration et d'hébergement facturés aux participants,
- Achat de boissons et autres dépenses destinés à la revente,
- Toutes autres dépenses déjà prises en charge par le Département de l'Ain (Ex : Emplois sportifs, ...) ou d'un autre partenaire public ou privé
- Matériels d'investissement
- Déplacements et rémunération du personnel